



SAINT BAUZILLE INFOS !

Janvier 2015

**NOUS
SOMMES
TOUS
CHARLIE**



Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous renouvelons avec conviction nos vœux pour cette nouvelle année 2015 !

Bonne année 2015,
Santé, Bonheur,
Amitié, Espoir, Liberté...



AGENDA

Les « toujours jeunes » organisent :

- **Le 18 janvier à 16h : Loto** annuel à la salle communale de **Montaud**. Ce loto est ouvert à tous et votre présence y est souhaitée (les bénéfices du loto permettent à cette association d'organiser sorties et activités) .
- **Le 23 janvier : Galette à Saint Bauzille** pour les adhérents , à 14heures au foyer.

La municipalité propose:

- Un **repas en chansons**, pour les aînés, le **samedi 31 janvier** à 12 heures, foyer communal.
- Un **spectacle**, en partenariat avec la Communauté de Communes et l'association Mélando , le **samedi 17 janvier 2015 à 19h** , au foyer communal . (Pour plus d'informations, une petite page spéciale vous est distribuée avec ce bulletin).

L'APE envisage :

Suite au grand succès de son **Carnaval** du 13 avril 2014, cette année l' APE souhaite étoffer cette festivité et placer la barre encore plus haut!

Le défilé dans les rues est prévu **le 29 mars 2015**. Plusieurs chars pourraient être décorés...Si vous avez des idées ou si vous souhaitez participer à la préparation de cette sympathique fête, une réunion d'information se tiendra au foyer communal **le jeudi 15 janvier à 20h30**.

Pour plus de précisions vous pouvez joindre Emmanuelle PAIS au 06 63 16 56 04.

Pour les Ados

Journée des Ados de la Communauté de Commune du Grand Pic Saint Loup. Les jeunes de St Jean de Cornies proposent à l'ensemble des communes volontaires du territoire, une journée festive destinée aux ados, en fin d'année scolaire. Plusieurs activités seront proposées par les différents adolescents présents (tournoi de foot, slackline, graph, hip-hop, vélo trial, zone d'exposition d'œuvres faites par les ados, repas du soir, scène ouverte avec un petit concert...). Mais tout reste à construire. Nous souhaiterions proposer aux adolescents de la commune (11 – 17 ans) une réunion d'information concernant cette journée, afin de savoir si nous nous engageons avec eux dans cette aventure.

Nous vous attendons donc nombreux le **samedi 24 janvier à 18h** dans la salle des associations .



La violence des attentats de ce mois de janvier fait froid dans le dos et nous rappelle à quel point la démocratie est précieuse, fragile et que sa défense est l'affaire de chacun, chaque jour, à tout moment. Nous devons, plus que jamais, nous reconnaître, nous retrouver et nous unir autour des principes de respect et de tolérance qui fondent notre démocratie. Ne perdons aucune occasion dans notre vie de tous les jours de réaffirmer, de défendre nos valeurs fondamentales de liberté, de laïcité et de tolérance. Notre liberté a été gagnée grâce aux luttes menées tout au long de notre histoire, et nous nous devons de la protéger face à l'extrémisme et au fanatisme, chacun d'entre nous avec les moyens dont il dispose. Bien vivre les uns avec les autres à Saint Bauzille, dans le respect de nos différences et dans le partage de ces valeurs essentielles, en est un. Vivons bien ainsi , pour que nos enfants, nos jeunes grandissent avec ce savoir vivre ensemble, cet amour de la liberté et de l'autre ancrés profondément en eux. Pour que vive sereinement notre République !

BIBLIOTHEQUE

Chaque **dernier mardi du mois à 15h**, se tiendra à la **bibliothèque un atelier kirigami** (découpage et pliage du papier). Cette activité gratuite s'adresse aux adultes et sera proposée par Claudine Bresson et Marc Coumans. Pour tous renseignements contactez nous au 04 67 86 13 18 ou 06 22 12 24 79.



Nouveaux horaires : la permanence du jeudi sera prolongée jusqu'à 19h afin de satisfaire nos lecteurs.

La municipalité va mettre en place rapidement la première **opération de capture de chats** errants qui nous ont été signalés rue du Four et dans le bas de la rue du Claud de la Dame. Nous allons contacter les riverains et définir un planning. N'hésitez pas à contacter MF Coumans pour plus d'informations: 06 22 12 24 79 .



INCIVILITES

La mairie a déposé une plainte pour les actes de vandalisme commis en période de fêtes. Des tags ont dégradé des biens appartenant à la commune et à des particuliers. Ces incivilités peuvent coûter jusqu'à 3750 euros d'amende aux contrevenants.

Débroussailler ...C'est maintenant qu'il faut y penser...



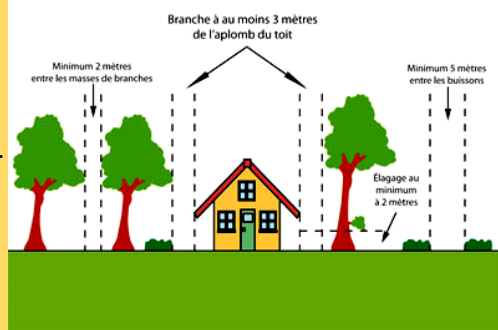
Le débroussaillage est une obligation légale du Code forestier. Notre commune est classée dans une zone de risque global fort. Sur notre commune, la **quasi-totalité des habitations est soumise à l'obligation de débroussailler**. La commune vous fera parvenir un Saint Bazille INFO Spécial plus détaillé à ce sujet. D'ores et déjà, pour connaître le degré de débroussaillage qui vous est imposé, identifiez la zone du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur laquelle se situe votre terrain (construit ou non, zones AU, UD, UA, N et A).

L'obligation légale de débroussaillage n'est pas une contrainte absurde !

Débroussailler, c'est être responsable, se préparer au pire, et protéger ses proches et ses voisins pour éviter que l'incendie ne prenne des proportions dangereuses pour eux. Ce n'est pas raser son terrain dans un rayon de 50m ou dans sa totalité. C'est tenir compte intelligemment du type de végétation et de leur combustibilité, du relief et faire ce qu'il faut pour éviter que le feu ne se propage dangereusement. **La commune s'engage avec vous dans la lutte contre l'incendie et est à votre côté pour vous conseiller.**

ENSEMBLE, ÉVITONS QUE DES INCENDIES NE NOUS METTENT EN DANGER.

Réglementation liée au débroussaillage



Le CCAS, centre d'action communale a sélectionné les informations ci-dessous qui peuvent vous être utiles.

La **Plateforme Mobilité** de l'APIJE (Association pour l'Insertion des Jeunes par l'Économie) propose, depuis le 1er décembre 2014, deux nouveaux services :

- **Le Précode** : soutien pédagogique à l'apprentissage du code de la route (Jacou et Ganges),
- **Le Transport personnalisé** : mobilisable pour des démarches professionnelles, sociales, ou pour les ateliers Précode.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

Solidarité Hérault Transport

Hérault transport propose un abonnement gratuit réservé aux titulaires du RSA et de l'ASS domiciliés dans l'Hérault. Libre circulation sur le réseau Hérault Transport. La validation du titre à bord d'un véhicule Hérault Transport vous autorise une correspondance aller-retour sur le réseau TAM. La durée maximale est de 7 mois consécutifs, selon les droits en cours.

Pour tous renseignements, ou pour retirer le formulaire d'inscription, vous pouvez venir en mairie .